Environnement et emploi: construire une Europe durable

1997/2287(COS) - 04/06/1998

La commission a lancé un appel à des changements fiscaux visant à pénaliser les activités qui surexploitent les ressources naturelles ou causent des dommages à l'environnement et à récompenser celles favorisant le développement durable et la création d'emplois "verts". La commission, qui adoptait un rapport non-législatif de Mme Anneli HULTHEN (PSE, S) sur la communication de la Commission européenne sur la stratégie en matière d'environnement et d'emploi, a également estimé que les revenus des taxes imposées aux activités néfastes à l'environnement pourraient être investis dans la protection de l'environnement et la relance de l'emploi. Dans le projet de résolution, les parlementaires approuvent les grandes lignes de la stratégie élaborée par la Commission européenne, mais la voudrait plus concrète. Plus particulièrement, Ils l'invitent à présenter une définition plus précise de la croissance axée sur l'environnement et à analyser le potentiel du secteur de l'environnement en matière de création d'emplois. Cependant, observant le "suremploi" des ressources naturelles et le "sous-emploi" des ressources humaines déjà mis en évidence dans la communication, la commission a estimé qu'une modernisation écologique de l'économie serait en fait bénéfique pour l'emploi puisque l'éco-industrie devrait connaître ces prochaines années une croissance de 5,5% par an. C'est pourquoi elle appelle les Etats membres à intégrer l'environnement dans leurs politiques nationales industrielle et en matière d'emploi. Il serait par ailleurs bénéfique qu'une coloration plus verte soit donnée au budget communautaire et il conviendrait que les règles de l'UE en matière de marchés publics soient revues en ce sens. Le projet de résolution préconise par ailleurs la création d'un forum européen de la technologie environnementale et la mise en place d'un "Partenariat pour une croissance durable". Elle met enfin l'accent sur l'éducation environnementale, l'utilisation des sources d'énergie renouvelables à forte intensité de main-d'oeuvre et sur l'aide aux PME innovantes du secteur de l'environnement.